

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

Lancement de l'Opération Brioches



La traditionnelle Opération Brioches a lieu du 6 au 12 octobre. Plus de 100 bénévoles se mobiliseront pour vendre un maximum de brioches. Les salariés participent activement à cette opération et nous les en remercions : en 2013, vous avez acheté près de 300 brioches. Cette année encore, nous comptons sur votre soutien !

Concours de peinture

Le concours de peinture annuel de l'association est officiellement lancé. Ce concours, victime de son succès, compte chaque année de plus en plus de participants. Pour pallier les problèmes de gestion que cela implique, cette année, non seulement la sélection des tableaux sera faite en deux temps : une présélection de cinq tableaux maximum sera faite au sein des établissements, puis un vote sera organisé au niveau de l'association pour départager le gagnant, dont le visuel illustrera la carte de vœux 2014 de la Chrysalide Marseille. Mais seuls les établissements hors Esat participent. Merci aux animateurs pour leur travail.

La 30ème Course nationale de l'intégration - Algernon



Dimanche 12 octobre, le coup d'envoi de la 30ème course nationale de l'intégration sera donné à Marseille. Cette année, des petits changements se sont opérés : tous les départs se font du Pharo et toutes les arrivées sont à David. Avec trois heures de départ différentes : 9h30 pour le 10km avec une boucle dans le parc Borély, 9h45 pour le 5km en fauteuil et 10h pour le 5km. Plusieurs milliers de personnes handicapées et valides seront au rendez-vous pour relever ce défi, organisé par l'association Algernon. Nous remercions tous les salariés qui s'investissent dans cet événement.

C'est au tour des Esat d'ouvrir leurs portes en Novembre

Les journées portes ouvertes des établissements et services de La Chrysalide Marseille ont commencé depuis le mois de Mai, avec un succès mitigé. Du 17 au 23 Novembre, pendant la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, ce sera au tour des Esat d'ouvrir leurs portes.

EDITO

La réforme de la loi sur la formation professionnelle

Madame, Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir que la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a été promulguée le 5 mars 2014.

Outre les éléments généraux, seulement quelques décrets sont parus à ce jour : le décret (n°2014-1031 du 10/09/14) modifiant diverses dispositions relatives à la modifications d'accès à l'apprentissage pour les jeunes de moins de 15 ans, la création d'un CDI comportant une période d'apprentissage et le remplacement de l'indemnité compensatrice forfaitaire par la prime à l'apprentissage.

Le décret (n°2014-1045 du 12/09/14) relatif à l'information et à la consultation du Comité d'Entreprise en matière de formation professionnelle concernant les documents à transmettre.

La Chrysalide Marseille a toujours mis en avant la formation et la reconnaissance professionnelle de ses salariés, en privilégiant le développement des compétences salariales et l'évolution professionnelle en interne, comme en témoigne l'investissement en formation de 2013.

Cette réforme entérine donc le choix fait par l'association concernant la formation, qui a toujours été reconnue comme une chance importante pour nos salariés. Nous l'avons par ailleurs démontré à travers l'apparition en 2014 de deux nouveaux axes : le développement professionnel continu et les actions de formation relatives à la mise en place des contrats d'avenir.

MARC VIGOUROUX,
DIRECTEUR GÉNÉRAL



Les cinq maîtres mots de cette réforme sont : substituer, dynamiser, instituer, réorienter et simplifier.

En effet, elle amène du renouveau en prévoyant de substituer pour les employeurs «une obligation de payer» à une «obligation de former», par le biais de la suppression de la contribution obligatoire «Plan de formation». Cela permettra de dynamiser le dialogue social dans les branches et les entreprises sur les enjeux de la formation et des compétences.

Cependant, n'oubliez pas qu'au sein de l'association le dialogue social est bien établi. L'institution d'un compte personnel de formation se substituant au DIF sera ouvert à toute personne d'au moins 16 ans. Ce nouveau dispositif d'accès à la formation rattaché à la personne lui permet de jouer un « effet de levier » dans le financement des parcours professionnels des individus quel que soit leur statut.

La réorientation en priorité des fonds de la formation vers la qualification et la certification vous permettra d'acquérir un accès facilité à la validation des acquis de l'expérience; ce qui est déjà le cas depuis de nombreuses années.

Nous vous souhaitons de continuer une belle évolution professionnelle au sein de l'Association par le biais de la formation.



LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Lilas/Hortensias

Le chantier du foyer d'hébergement les Lilas et du Fam Les Hortensias du site de Mélizan, situé dans le quartier de la Valentine touche à sa fin. Les délais ont été respectés avec une remise des clés prévue le 30 septembre 2014.

Les résidents, leurs accompagnateurs et les équipes des Lilas et des Hortensias pourront alors prendre place dans les nouveaux locaux et s'approprier les lieux dès le 1er novembre 2014.

LA VIE QUOTIDIENNE

Un nouveau Directeur Général Adjoint à La Chrysalide Marseille

Le directeur du site de Tallard Jean Yves Lefranc a été promu au poste de Directeur Général Adjoint. Il laisse donc le site de Tallard après 21 ans de travail à différents postes dont 9 années à la direction.

Dans l'attente de la nomination de la nouvelle direction pour le site de Tallard, c'est son adjointe Mireille Arnaud qui prendra l'intérim de la direction du site.

Le FALC

L'association a décidé de s'investir dans le FALC, ces règles européennes créées par l'Unapei pour rendre l'information Facile À Lire et à Comprendre. Cette technique d'écriture permet une compréhension facilitée pour que chaque personne accueillie ait accès aux mêmes informations.

Une première session de formation a eu lieu les 15 et 16 septembre des salariés et des personnes accueillies de La Chrysalide Marseille, le but étant de mettre en application ces règles et permettre une meilleure compréhension des écrits pour tous.

L'unité Papillon de l'accueil de jour les Mimosas, travaille assidûment à l'application des règles du FALC afin de traduire le maximum de documents pour les rendre compréhensibles et accessibles pour tous.

Handi Santé 13

C'est un centre d'appui à la coordination des parcours de santé des personnes handicapées, créé afin de leur faciliter l'accès aux soins. Il constitue également une réponse aux interrogations des équipes soignantes, des personnes handicapées, de leurs aidants familiaux et des professionnels. Ce dispositif est porté par La Chrysalide Marseille et financé par l'ARS Paca et le Conseil Général 13. Il associe de nombreux partenaires afin de réaliser un projet pouvant répondre aux besoins de chacun.

Les établissements de santé qui sont partenaires à ce jour : Centre Hospitalier du Pays d'Aix, Centre Hospitalier de Salon de Provence et Assistance Publique Hôpitaux de Marseille.

La réunion de lancement aura lieu le 20 octobre à 18h à l'hôpital de la timone.

Les Séjours Vacances

Cet été, pendant la période de fermeture estivale des Esat, des séjours vacances ont été organisés. Ce ne sont pas moins de 211 personnes handicapées accueillies qui ont pu profiter des séjours de vacances organisés par La Chrysalide Marseille, grâce à l'encadrement de qualité de 60 personnels.

14 destinations étaient proposées cette année, chacun a ainsi pu profiter selon son choix de la mer, de la campagne ou bien de la montagne.

L'évolution des besoins des personnes accompagnées

L'évolution des besoins des personnes accompagnées par les structures du site de Montolivet a amené l'association à repenser et créer deux nouvelles structures à la Valentine, sur le site dit de « Mélizan », situé route des Camoins dans le 11ème arrondissement à Marseille. Trois éléments fondateurs ont présidé à ce projet. Tout d'abord, le temps de transport travail/domicile se devait d'être limité. Cette nouvelle implication va permettre de réduire le temps de transport entre le Foyer d'Hébergement les Lilas et l'Esat les Genêts.

Ensuite, la dimension « humaine » des structures serait adaptée et conviviale et enfin, les personnes accompagnées pourraient avancer en âge dans un environnement qu'elles connaissent, proche de celui où elles ont vécu.

Ces structures dont l'activité débutera le 1er novembre 2014 vont donner lieu à la création de 12,5 Equivalents Temps Plein suite à l'accord des autorités de tarification. Des mobilités professionnelles accompagnées et des recrutements externes permettront de pourvoir à ces différentes créations de postes : 4 Aides soignants, 5 AMP, 1 ANIM 2ème catégorie, 1 ANIM 1ère catégorie, 1 infirmier et 0,5 ETP ergothérapeute.

Le plan de formation

Le plan de formation 2014 va clôturer la période triennale en cours. Le projet de plan présenté fin 2013 comportait 120 actions pour l'ensemble des établissements et services de l'association et prévoyait un budget prévisionnel de 452 425.66 €, dépassant ainsi les obligations réglementaires de 71 %. Un premier bilan du plan de formation 2014 permet de mettre en évidence que 147 actions sont déjà réalisées ou programmées, soit 22 % d'actions supplémentaires. Cette évolution correspond à une adaptation permanente et continue du plan en lien avec les besoins émanant du terrain, nous obligeant à une réactivité constante et durable, avec la contrainte supplémentaire de rester dans les limites de l'enveloppe financière initiale. 1171 actes de formations ont ainsi été déployés et concernent des femmes pour les ¾ d'entre eux. 60 % des actions de formation concernent l'adaptation au poste de travail et 40 % le développement des compétences. 15 formations annexes au plan ont également été réalisées pour un montant de 81 021.30 € et ont concerné 68 salariés. 2014 nous aura permis de tester de nouvelles thématiques de formation telles que l'approche de la stimulation basale, la sensibilisation à la méthode Snoezelen, la gestion de la douleur, les techniques de communication avec l'enfant autiste ... 90 jeunes auront été accueillis en alternance en 2014.

Comme en témoigne le tableau ci-après, la formation reste une priorité associative bénéficiant des budgets importants, malgré l'environnement très instable au niveau

de la branche et l'avenir très incertain que cela implique en matière de formation.

Masse Salariale Brute	22 525 499€
Obligations légales	2,30%
Dépenses réelles	8,51%

Notre politique de formation permet de mettre en œuvre l'ensemble de nos engagements tant en matière de diversité que d'égalité professionnelle d'accès à la formation. L'engagement du plan de formation au 31/08/2014 est proche de 85 % et constitue un levier fort du développement des compétences pour accompagner le développement de parcours professionnels.

Le plan de formation 2015 est d'ailleurs en préparation avec une nouvelle grille d'analyse des besoins qui sera directement utilisable par les établissements en regard du projet associatif et des revues de personnel issues de la synthèse des EAP et des demandes des professionnels. Les Orientations Générales de Formation 2015-2017 sont en cours d'élaboration et feront l'objet de consultations les 29/09 et 01/10.